Agent de pompes funèbres

RÉF | 7425

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- S’informer des us et coutumes de la famille, des souhaits du défunt et des proches;
- Participer à l’organisation des funérailles;
- Réaliser des démarches administratives et judiciaires;
- Prendre en charge le défunt dans différents milieux;

Programme

- **Cours professionnels :**

  Hygiène; Gestion matériel et produits; Informatique appliquée; Règlementation; Prise en charge du défunt; Cérémonie.

  Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique Professionnelle :**

  Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d’un(e) :

  - **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
  - Contrat de travail
  - Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l’impossibilité de répondre à l’une des situations reprises ci-dessus).

  Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l’entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Certificat de compétences acquises en formation d' agent de pompes funèbres (CECAF). Pour obtenir un diplôme de chef d'entreprise ainsi qu'un certificat de gestion, vous pouvez prolonger votre formation d'un an et suivre la formation d'entrepreneur de pompes funèbres.

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions suivantes :

OU 4ème année secondaire réussie en général, technique ou artistique;
OU CESI;
OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (CE6P ou CQ6P);
OU Certificat d’apprentissage;
OU Examen d'admission.

Vous devez également avoir :

- Suivi un stage d’observation de 16h en entreprise

comprenant entre autre l'observation d'une toilette mortuaire;
- Suivi le module de découverte métier de la Mission locale d'Ixelles, si vous êtes demandeur d'emploi;

L'obtention du permis B est vivement conseillé pour l'exercice du métier.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.
Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Organisme

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation